

# BTS Techniques et services en matériels agricoles

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

CFA ACADEMIQUE DE POITIERS  
CFA Académique de Poitiers  
05.49.36.62.22  
cfa.acad@ac-poitiers.fr

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Actif(ve) non salarié(e)  
Élève sous statut scolaire

### Sélection :

Dossier

### Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

### Conditions d'accès :

\* Avoir entre 16 et 29 ans révolus

### Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

### Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

Ce technicien supérieur spécialisé dans l'utilisation, la maintenance et l'après-vente de matériels agricoles est capable d'identifier les besoins en matériel des exploitants agricoles pour améliorer les rendements et la qualité de la production. Il est chargé de la gestion des matériels : leur mise à disposition, leur adaptation aux innovations technologiques et réglementaires... À cela s'ajoutent les activités de service et de conseils auprès d'une clientèle aux besoins spécifiques. Il peut ainsi analyser des problèmes de stockage, de transformation ou de transport des produits et y apporter les solutions adéquates. Ses activités intègrent notamment la relation avec les constructeurs de matériels agricoles. Ce technicien supérieur intervient dans des entreprises de construction, des entreprises de maintenance et d'après-vente du machinisme et des matériels agricoles... Il occupe des postes de responsable ou de chef d'atelier, de chef d'équipe, de technicien après-vente, de conseiller technique pour un constructeur, de conseiller ou expert auprès d'organismes indépendants (métiers émergents).

## Contenu et modalités d'organisation

En plus des enseignements généraux (culture générale et expression, mathématiques, physique - chimie, anglais, économie-gestion appliquée à l'agroéquipement), la formation comporte des enseignements professionnels : modélisation du comportement des matériels (4 heures hebdomadaires en 1re et 3 heures hebdomadaires en 2e année) agronomie et connaissances du milieu de l'agroéquipement (3 heures hebdomadaires en 1re et 3 heures hebdomadaires en 2e année) organisation de la maintenance et de l'après-vente (2 heures hebdomadaires en 1re et 2 heures hebdomadaires en 2e année) technologie et intervention sur matériels (8 heures hebdomadaires en 1re et 8 heures hebdomadaires en 2e année) Sous statut scolaire, l'élève est en stage de 6 à 8 semaines en fin de première année. En raison de la spécificité saisonnière de la profession, il est souhaitable que le stage se prolonge durant les congés scolaires, notamment ceux d'été. Le stage est l'occasion de compléter la formation académique en découvrant la planification et la gestion des opérations ; la mise en oeuvre de plans d'amélioration de la qualité, de gestions des ressources humaines, de formation ; le respect de politiques de prévention des risques, d'amélioration de la sécurité. Dans son rapport, le stagiaire peut décrire des activités telles que accueil et conseil du client ou d'utilisateur ; diagnostic ; intervention - préparation ; organisation et gestion des activités de l'après-vente ; ressources humaines, animation, formation ; adaptation des matériels ; conseil en agrotechnique ; vente de produits, équipements ou services complémentaires. Le lieu du stage est choisi afin de pouvoir atteindre ses objectifs. Il a lieu soit chez un concessionnaire soit chez un constructeur soit au sein d'une C.U.M.A. ou d'un E.D.T. (ex E.T.A.R.F.) avec service de maintenance intégré soit au sein d'un organisme indépendant (organisme de contrôle ou de certification) ou d'une collectivité territoriale ayant recours aux compétences d'un technicien supérieur en Techniques et Services en Matériels Agricoles.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

## Validation(s) Visée(s)

**BTS techniques et services en matériels agricoles - Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST (Niveau 5 européen)**

## Et après ?

### Suite de parcours

Le BTS est un diplôme conçu pour une insertion professionnelle. Cependant avec un bon dossier ou une mention à l'examen, il est possible de poursuivre dans un certificat de spécialisation agricole (CS), en licence professionnelle, en classe préparatoire ATS pour entrer en école d'ingénieur. Ce BTS permet d'être dispensé des unités A et B du diplôme d'expert en automobile.

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00256540	du 01/09/2021 au 30/06/2023	Saint-Jean- d'Angély (17)	CFA ACADEMIQUE DE POITIERS		Non éligible	
00257044	du 01/09/2022 au 30/06/2024	Saint-Jean- d'Angély (17)	CFA ACADEMIQUE DE POITIERS		Non éligible	
00334384	du 01/09/2023 au 30/06/2025	Saint-Jean- d'Angély (17)	LYCÉE PROFESSIONNEL BLAISE PASCAL		Non éligible	

00395592

du 02/09/2024 au  
30/06/2026

Saint-Jean-  
d'Angély (17)

LYCÉE  
PROFESSIONNEL  
BLAISE PASCAL

Non  
éligible



00534941

du 01/09/2025 au  
30/06/2027

Saint-Jean-  
d'Angély (17)

LYCÉE  
PROFESSIONNEL  
BLAISE PASCAL

Non  
éligible

